



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers d'août 2025

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances et du Revenu national, 2025
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

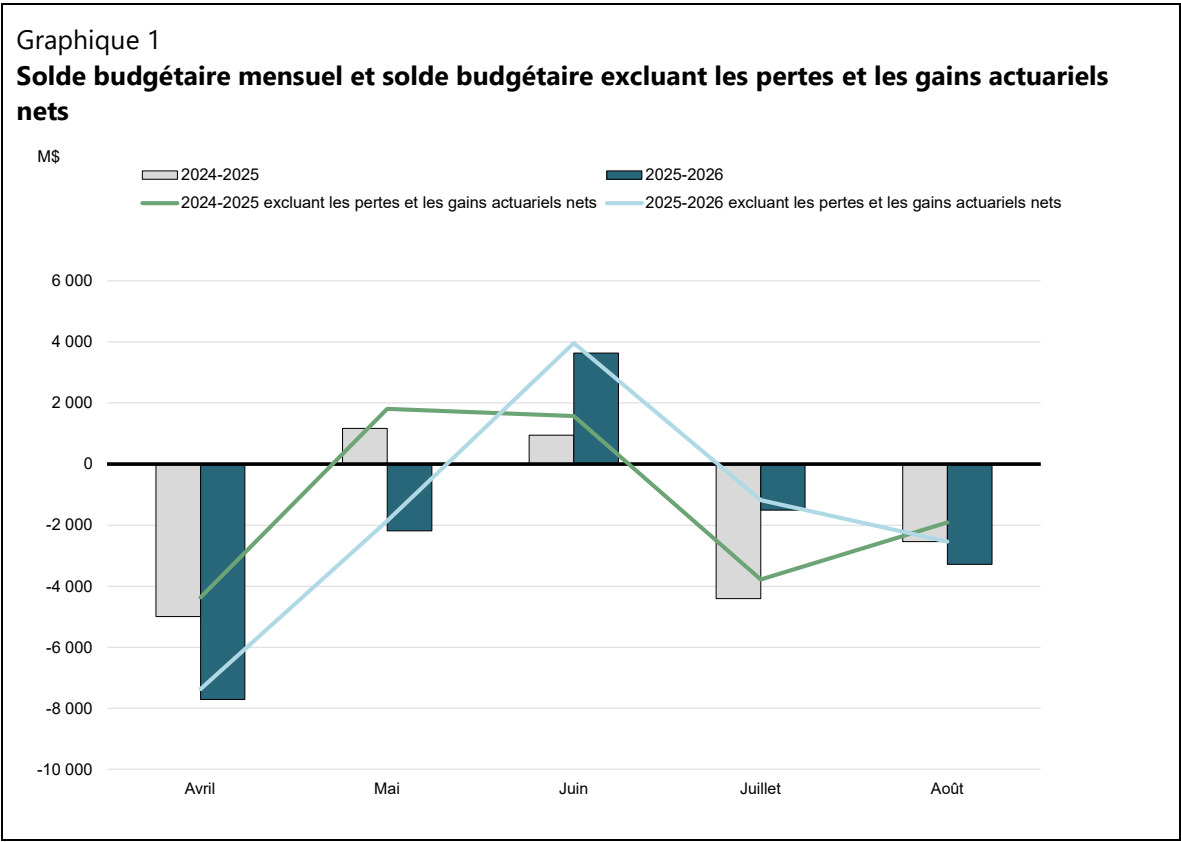
This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN 1487-0142

Faits saillants

Août 2025

Le mois d'août 2025 s'est soldé par un déficit budgétaire de 3,3 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 2,5 milliards de dollars en août 2024. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 2,5 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 1,9 milliard de dollars pour la même période en 2024-2025. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.



Comparativement à août 2024 :

- Les revenus ont augmenté de 2,3 milliards de dollars (6,5 %), ce qui s'explique principalement par la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers ainsi que par l'augmentation des droits de douane à l'importation.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 3,0 milliards de dollars (9,1 %), sous l'effet de la hausse des charges de programmes directes, des principaux transferts aux particuliers ainsi que des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités.
- Les frais de la dette publique ont diminué de 0,1 milliard de dollars (1,5 %), sous l'effet d'une baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor et des intérêts nets sur les opérations de swap de devises, qui a été compensée en grande partie par une augmentation de l'encours et du taux d'intérêt effectif moyen des obligations négociables.
- Les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (16,7 %), en raison d'un rajustement cumulatif, en août 2025, de l'amortissement des pertes découlant des évaluations actuarielles mises à jour.

Avril à août 2025

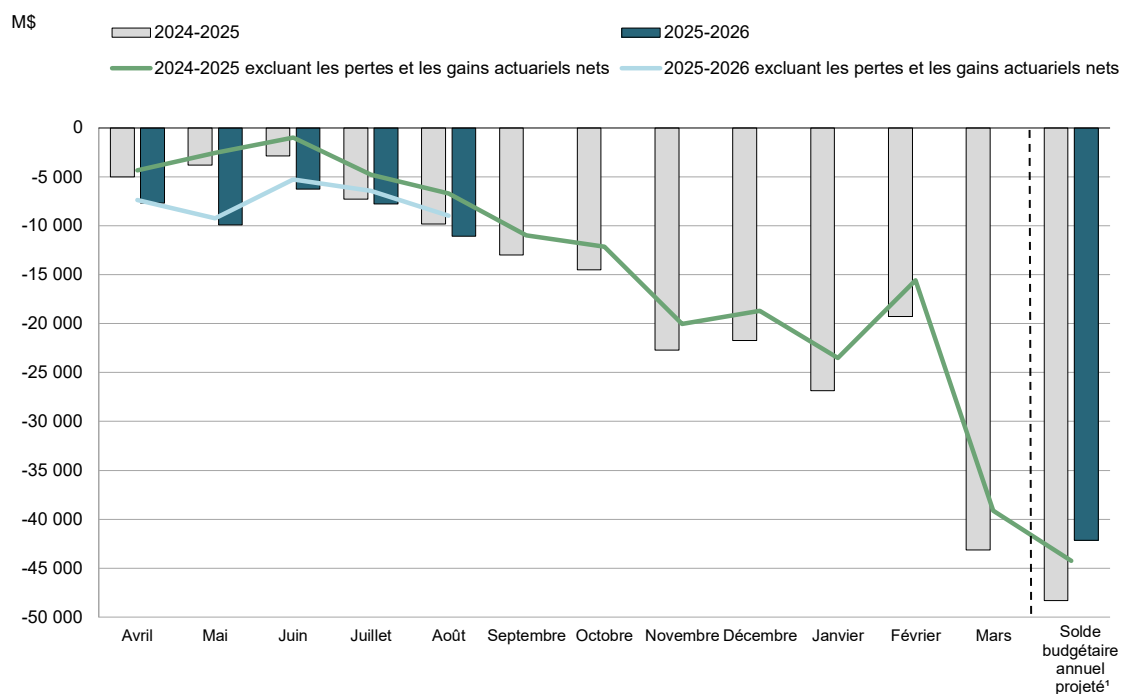
Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 11,1 milliards de dollars pour la période d'avril à août de l'exercice 2025-2026, par rapport à un déficit de 9,8 milliards de dollars pour la même période de 2024-2025. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'établissait à 9,0 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 6,7 milliards de dollars pour la période d'avril à août de 2024-2025.

Comparativement à 2024-2025 :

- Les revenus ont augmenté de 4,9 milliards de dollars (2,5 %), ce qui s'explique par l'augmentation des droits de douane à l'importation découlant des contre-mesures imposées en réponse aux droits de douane américains, ainsi que par l'augmentation des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers. Ces hausses ont été compensées en partie par une diminution des produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers et par une baisse des revenus tirés de la taxe sur les produits et services (TPS).
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 7,4 milliards de dollars (4,1 %), sous l'effet de l'augmentation des charges de programmes directes, des principaux transferts aux particuliers et des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités, compensée en partie par l'élimination progressive de la Remise canadienne sur le carbone pour les particuliers.
- Les frais de la dette publique ont diminué de 0,2 milliard de dollars (0,8 %), alors que l'effet des taux d'intérêt inférieurs sur les bons du Trésor a été compensé en majeure partie par l'augmentation des taux effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,1 milliard de dollars (34,1 %), en raison principalement de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada de 2024*, qui n'avait pas encore commencé en août 2024, et de la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

Graphique 2

Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes et les gains actuariels nets



¹Source : Énoncé économique de l'automne de 2024

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Août		Avril à août	
	2024	2025	2024-2025	2025-2026
Opérations budgétaires				
Revenus	35 439	37 733	196 275	201 176
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-32 881	-35 870	-179 770	-187 163
Frais de la dette publique	-4 474	-4 408	-23 196	-23 005
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-1 916	-2 545	-6 691	-8 992
Pertes actuarielles nettes	-630	-735	-3 150	-2 075
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-2 546	-3 280	-9 841	-11 067
Opérations non budgétaires	-4 826	-3 123	-44 550	-36 668
Ressources ou besoins financiers	-7 372	-6 403	-54 391	-47 735
Variation nette dans les activités de financement	-13 995	21 800	37 962	89 842
Variation nette de la trésorerie	-21 367	15 397	-16 429	42 107
Trésorerie à la fin de la période			50 227	88 248

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Au total, les revenus en août 2025 se sont élevés à 37,7 milliards de dollars, soit une hausse de 2,3 milliards de dollars (6,5 %) par rapport à août 2024.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 2,7 milliards de dollars (9,5 %), comparativement à la même période en 2024-2025, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers et à l'augmentation des droits de douane à l'importation.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont diminué de 0,9 milliard de dollars (100,5 %), ce qui est attribuable à la fin de l'application de la redevance fédérale sur les combustibles à compter du 1^{er} avril 2025.
- Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (16,4 %), ce qui s'explique par une augmentation du nombre de personnes en emploi.
- Les autres revenus ont connu une hausse de 0,1 milliard de dollars (2,8 %), sous l'effet de différents facteurs, notamment une hausse des revenus extracôtiers et des revenus des sociétés d'État entreprises, compensée en partie par une baisse des revenus d'intérêts et de pénalités.

Les revenus pour la période d'avril à août de l'exercice 2025-2026 se sont élevés à 201,2 milliards de dollars, soit une hausse de 4,9 milliards de dollars (2,5 %) par rapport à la même période en 2024-2025.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 8,5 milliards de dollars (5,4 %), comparativement à la même période en 2024-2025, ce qui s'explique par la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers ainsi que par l'augmentation des droits de douane à l'importation, compensées partiellement par une baisse des revenus tirés de la TPS. L'augmentation des droits de douane à l'importation découle des contre-mesures imposées en réponse aux droits de douane américains.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont diminué de 5,1 milliards de dollars (103,6 %), ce qui est attribuable à la fin de l'application de la redevance fédérale sur les combustibles.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (4,8 %), sous l'effet d'une augmentation du nombre de personnes en emploi.
- Les autres revenus ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (4,5 %), sous l'effet de différents facteurs, notamment la hausse des revenus des sociétés d'État entreprises, des revenus extracôtiers et des revenus nets des opérations de change, compensée en partie par la baisse des revenus d'intérêts et de pénalités.

Tableau 2

Revenus

	Août		Variation	Avril à août		
	2024	2025		2024-2025	2025-2026	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	17 692	18 725	5,8	87 345	89 762	2,8
Sociétés	4 201	5 268	25,4	33 305	38 078	14,3
Non-résidents	1 010	1 074	6,3	5 933	5 590	-5,8
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	22 903	25 067	9,4	126 583	133 430	5,4
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	3 846	3 768	-2,0	24 510	22 621	-7,7
Taxes sur l'énergie	490	497	1,4	2 284	2 283	0,0
Droits de douane à l'importation	476	1 126	136,6	2 253	5 789	156,9
Autres taxes, taxes d'accise et droits d'accise	728	685	-5,9	3 130	3 155	0,8
Total des autres taxes et droits	5 540	6 076	9,7	32 177	33 848	5,2
Total des revenus fiscaux	28 443	31 143	9,5	158 760	167 278	5,4
Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers	877	-4	-100,5	4 938	-176	-103,6
Cotisations d'assurance-emploi	2 222	2 587	16,4	13 758	14 412	4,8
Autres revenus	3 897	4 007	2,8	18 819	19 662	4,5
Total des revenus	35 439	37 733	6,5	196 275	201 176	2,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois d'août 2025, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 35,9 milliards de dollars, soit une hausse de 3,0 milliards de dollars (9,1 %) par rapport à août 2024.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 0,6 milliard de dollars (5,1 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (1,6 %).
 - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (17,3 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé en août de cette année.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,1 milliard de dollars (141,7 %), ce qui est attribuable à une baisse du montant révisé des prestations et aux révisions effectuées durant l'exercice visant des réévaluations antérieures.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 22 millions de dollars (0,9 %); elles sont rehaussées sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation, qui prend effet le 1^{er} juillet de chaque année.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (7,2 %), sous l'effet principalement des hausses prévues par la loi pour le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, les transferts au titre de la péréquation et les transferts aux territoires, de même que du remboursement en août 2024 de la portion inutilisée du financement de 2020-2021 accordé à l'Alberta pour le nettoyage de puits inactifs, qui a été comptabilisé comme une réduction des paiements de transfert.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont diminué de 48 millions de dollars (36,9 %), principalement en raison de l'élimination progressive de la Remise canadienne sur le carbone. Compte tenu de l'élimination de la redevance fédérale sur les combustibles à compter du 1^{er} avril 2025, les paiements de remise ont progressivement pris fin; en ce qui concerne les paiements versés au printemps et à l'été 2025, il s'agissait de derniers paiements.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 1,9 milliard de dollars (13,7 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (19,9 %), sous l'effet de différents facteurs, dont des différences d'une année à l'autre dans le calendrier des versements, une hausse des paiements de transfert de revenus extracôtiers et la mise en place de paiements de transfert au titre du Régime canadien de soins dentaires.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (10,5 %), sous l'effet d'une hausse des coûts du personnel principalement attribuable à un rajustement cumulatif apporté pour tenir compte des estimations actuarielles mises à jour des coûts des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés de l'exercice 2025-2026.

Les frais de la dette publique ont diminué de 0,1 milliard de dollars (1,5 %), sous l'effet d'une baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor et des intérêts nets sur les opérations de swap de devises, qui a été compensée en grande partie par une augmentation de l'encours et du taux d'intérêt effectif moyen des obligations négociables.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (16,7 %), sous l'effet d'un

rajustement cumulatif, en août 2025, de l'amortissement des pertes découlant des évaluations actuarielles mises à jour.

Pour la période d'avril à août de l'exercice 2025-2026, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 187,2 milliards de dollars, soit une hausse de 7,4 milliards de dollars (4,1 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 3,1 milliards de dollars (5,8 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (2,2 %), en raison principalement de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (16,3 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé pendant cette période par rapport à l'année précédente.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,3 milliard de dollars (103,6 %), ce qui est attribuable à une baisse du montant révisé des prestations et aux révisions effectuées durant l'exercice visant des réévaluations antérieures.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,6 milliard de dollars (5,1 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 2,8 milliards de dollars (6,4 %), principalement sous l'effet des hausses prévues par la loi au titre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires, de même que des paiements cumulatifs supérieurs au titre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont diminué de 3,1 milliards de dollars (54,9 %), principalement sous l'effet de l'élimination progressive de la Remise canadienne sur le carbone à la suite de l'élimination de la redevance fédérale sur les combustibles, ainsi que des différences d'une année à l'autre dans le calendrier des versements.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 4,6 milliards de dollars (6,0 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (2,9 %), ce qui s'explique essentiellement par la mise en place de paiements de transfert au titre du Régime canadien de soins dentaires, par des différences d'une année à l'autre dans le calendrier des versements et par une hausse des paiements de transfert de revenus extracôtiers. Cette augmentation a été compensée en partie par un paiement versé durant l'exercice précédent pour soutenir la construction et l'entretien d'infrastructures des communautés autochtones qui ne s'est pas renouvelé durant l'exercice en cours.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 3,7 milliards de dollars (8,0 %), en raison d'une hausse des coûts du personnel et des charges au titre de la défense.

Les frais de la dette publique ont diminué de 0,2 milliard de dollars (0,8 %), alors que l'effet des taux d'intérêt inférieurs sur les bons du Trésor a été compensé en grande partie par l'augmentation des taux effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,1 milliard de dollars (34,1 %), en raison principalement de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada de 2024*, qui n'avait pas encore commencé en août 2024, ainsi que de la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs au cours de l'exercice 2024-2025.

Tableau 3

Charges

	Août			Avril à août		
	2024	2025	Variation	2024- 2025	2025- 2026	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	6 638	6 745	1,6	33 073	33 788	2,2
Prestations d'assurance-emploi	2 087	2 449	17,3	9 287	10 800	16,3
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	-48	20	141,7	-280	10	103,6
Prestations pour enfants	2 368	2 390	0,9	11 547	12 133	5,1
Total des principaux transferts aux particuliers	11 045	11 604	5,1	53 627	56 731	5,8
Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités						
Transfert canadien en matière de santé	4 340	4 557	5,0	21 700	22 785	5,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 409	1 451	3,0	7 045	7 257	3,0
Péréquation	2 104	2 181	3,7	10 522	10 904	3,6
Formule de financement des territoires	351	373	6,3	2 703	2 876	6,4
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	14	-	-100,0	1 953	2 416	23,7
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	73	147	101,4	1 119	1 243	11,1
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ²	54	10	-81,5	2 240	2 441	9,0
Autres arrangements fiscaux ³	-836	-670	19,9	-3 300	-3 124	5,3
Total des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités	7 509	8 049	7,2	43 982	46 798	6,4
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers	130	82	-36,9	5 662	2 551	-54,9
Charges de programmes directes						
Autres paiements de transfert	4 710	5 649	19,9	29 973	30 832	2,9
Charges de fonctionnement	9 487	10 486	10,5	46 526	50 251	8,0
Total des charges de programmes directes	14 197	16 135	13,7	76 499	81 083	6,0
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	32 881	35 870	9,1	179 770	187 163	4,1
Frais de la dette publique	4 474	4 408	-1,5	23 196	23 005	-0,8
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	37 355	40 278	7,8	202 966	210 168	3,5
Pertes actuarielles nettes	630	735	16,7	3 150	2 075	-34,1
Total des charges	37 985	41 013	8,0	206 116	212 243	3,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les accords bilatéraux relatifs au plan *Travailler ensemble* et les accords bilatéraux pour *Vieillir dans la dignité*. Les fonds restants au titre des accords bilatéraux sur les services de soins à domicile, de soins communautaires, de soins en santé mentale et de traitement contre la toxicomanie ont été intégrés dans ces accords.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

Tableau 4

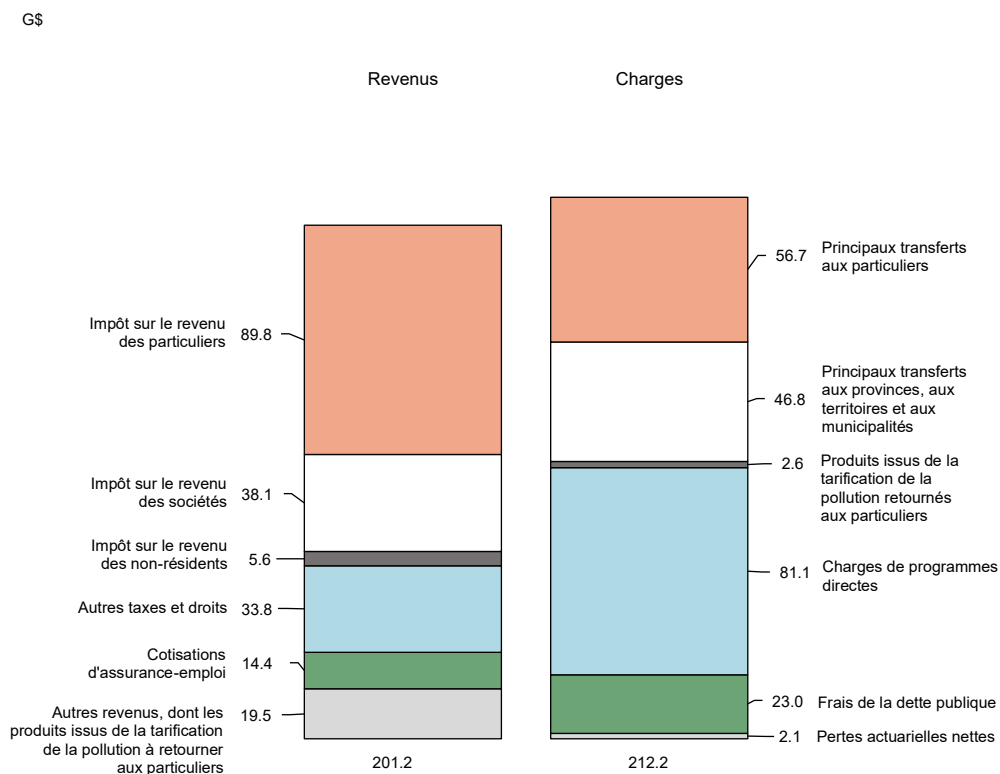
Total des charges, par article de charges

	Août			Avril à août		
	2024	2025	Variation	2024-2025	2025-2026	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert	23 394	25 384	8,5	133 244	136 912	2,8
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes et gains actuariels nets	5 593	6 945	24,2	28 980	31 249	7,8
Transports et communications	254	277	9,1	1 134	1 244	9,7
Information	20	22	10,0	121	141	16,5
Services professionnels et spéciaux	1 633	1 597	-2,2	6 460	6 617	2,4
Location	312	314	0,6	1 980	2 193	10,8
Réparation et entretien	302	415	37,4	1 207	1 303	8,0
Services publics, fournitures et approvisionnements	299	226	-24,4	1 253	1 425	13,7
Autres subventions et charges	620	215	-65,3	3 135	3 559	13,5
Amortissement des immobilisations corporelles	444	464	4,5	2 213	2 457	11,0
Perte nette sur cession de biens	10	11	10,0	43	63	46,5
Total des autres charges	9 487	10 486	10,5	46 526	50 251	8,0
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	32 881	35 870	9,1	179 770	187 163	4,1
Frais de la dette publique	4 474	4 408	-1,5	23 196	23 005	-0,8
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	37 355	40 278	7,8	202 966	210 168	3,5
Pertes actuarielles nettes	630	735	16,7	3 150	2 075	-34,1
Total des charges	37 985	41 013	8,0	206 116	212 243	3,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à août 2025)

G\$



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 47,7 milliards de dollars d'avril à août 2025

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 11,1 milliards de dollars et des besoins financiers de 36,7 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à août 2025 s'est soldée par des besoins financiers de 47,7 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 54,4 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Août		Avril à août	
	2024	2025	2024-2025	2025-2026
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-2 546	-3 280	-9 841	-11 067
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	-1 231	-674	-22 608	-17 151
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	729	2 608	3 858	4 849
Comptes de changes et produits dérivés	729	556	-6 258	2 967
Prêts, placements et avances	-4 627	-5 159	-17 245	-23 669
Actifs non financiers	-426	-454	-2 297	-3 664
Total des opérations non budgétaires	-4 826	-3 123	-44 550	-36 668
Ressources ou besoins financiers	-7 372	-6 403	-54 391	-47 735

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Activités nettes de financement en hausse de 89,8 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 47,7 milliards de dollars et augmenté les soldes de trésorerie de 42,1 milliards de dollars en augmentant la dette non échue de 89,8 milliards de dollars.

L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission d'obligations négociables et de bons du Trésor.

À la fin du mois d'août 2025, les soldes de trésorerie s'élevaient à 88,2 milliards de dollars, soit 38,0 milliards de dollars de plus qu'à la fin du mois d'août 2024.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Août		Avril à août	
	2024	2025	2024-2025	2025-2026
Ressources ou besoins financiers	-7 372	-6 403	-54 391	-47 735
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	8 020	16 779	15 823	72 103
Bons du Trésor	-22 174	6 000	17 563	24 530
Total des emprunts en dollars canadiens	-14 154	22 779	33 386	96 633
Emprunts en devises	179	-1 035	4 702	-6 936
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	-13 975	21 744	38 088	89 697
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-20	56	-126	145
Variation nette dans les activités de financement	-13 995	21 800	37 962	89 842
Variation de la trésorerie	-21 367	15 397	-16 429	42 107
Trésorerie à la fin de la période			50 227	88 248

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international, qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement, qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures déjà annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Gina Clark à l'adresse suivante : gina.clark@fin.gc.ca.

Octobre 2025